INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026/2027

Elles ont lieu du 26 janvier au 6 février 2026 et concernent les enfants :

- nés en 2023,
- ▶ nés entre le 1er janvier et le 31 août 2024 (sous réserve des places disponibles),
- entrant en CP,
- les nouveaux portois tous niveaux confondus.

Vous pouvez formuler la demande d'inscription de votre enfant uniquement :

- sur rendez-vous auprès du service scolaire : 04 75 57 95 03 ;
- en déposant les dossiers dans la boîte aux lettres de la mairie (côté parking Est).

Vous devrez impérativement fournir la photocopie des documents ci-après :

- fiche de renseignements,
- pièce d'identité d'un des parents,
- livret de famille (page parents + page tous les enfants),
- carnet de santé : seulement les pages des vaccins obligatoires,
- justificatif du domicile de moins de trois mois,
- en cas de séparation, divorce, jugement précisant votre qualité de responsable légal de l'enfant,
- certificat de radiation en cas de changement d'école (si disponible).

LES DEMANDES DE DÉROGATION SCOLAIRE DOIVENT ÊTRE RÉDIGÉES SUR PAPIER LIBRE ET OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNÉES DES PIÈCES JUSTIFICATIVES :

- POUR LES ENFANTS EN GARDE CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE : dernier bulletin de salaire et la copie des 4 premières pages du contrat de travail,
- POUR LES ENFANTS EN GARDE CHEZ LES GRANDS-PARENTS : pièce d'identité, justificatif de domicile, attestation sur l'honneur,
- POUR TOUT AUTRE MOTIF, fournir les justificatifs correspondants (certificat médical...)

LES DOSSIERS INCOMPLETS ET LES DEMANDES PAR MAIL NE SERONT PAS TRAITÉS.

Pour tout renseignement complémentaire,

MERCI DE CONTACTER LE SERVICE SCOLAIRE DE LA MAIRIE AU 04 75 57 95 03